

Aline Brachet, coordinatrice française du programme Rurener

## « Des communes rurales moins énergivores »

Atteindre la neutralité énergétique, pourquoi pas ? Depuis fin 2008, un programme européen propose aux petites communes rurales d'expérimenter des méthodologies et des outils destinés à réduire leur consommation d'énergie et à accroître leur autonomie. Dénommé Rurener (Réseau européen des petites villes rurales neutres en énergie), ce programme est coordonné en France par l'Adimac<sup>(1)</sup>. Explications avec Aline Brachet.



*Est-ce la première fois que l'Europe aide les collectivités dans ce domaine ?*

L'Europe a auparavant financé un projet destiné aux villes et grandes agglomérations appelé Energie-Cité pour faciliter les échanges d'expérience en terme de maîtrise de l'énergie face aux problématiques de croissance, de concentration, etc. Mais il ne répond pas aux besoins spécifiques des communes rurales. Aussi Rurener a-t-il vu le jour en mêlant dans un premier temps 14 communes pilotes de 8 pays et 12 partenaires, mais avec pour objectif de rassembler à terme au moins 100 communes. Il y a actuellement 3 communes de France (Peyrelevalade, Saint-Jean d'Alcapiès et Saint-Etienne de Lugdarès dans le Massif Central), deux communes de Grèce, une d'Espagne, une d'Italie, trois d'Allemagne, deux de Hongrie, et deux de Roumanie. Le huitième pays, la Grande-Bretagne, participe à Rurener au titre de l'expertise. Les 12 partenaires sont des organismes et associations spécialisés dans l'énergie, le développement rural en réseau, etc.

*En quoi consiste Rurener ?*

Ce projet sélectionné dans le cadre du programme européen EIE (Energie intelligente) accompagne les décideurs des petites communes rurales vers la neutralité énergétique, sur une période de trois ans. Ce terme s'entend par la réduction de l'empreinte énergétique, c'est-à-dire à la fois par la réduction de la consommation d'énergie dans les transports, l'habitat et toutes les activités humaines, et la production d'énergies renouvelables dans le but d'accroître l'indépendance énergétique. On a vu, lors de grosses intempéries, des communes rurales coupées du monde à cause d'une trop grande dépendance énergétique.

*Les communes rurales poursuivent-elles les mêmes objectifs partout en Europe ?*

Les organisations rurales n'ont pas forcément la même définition, selon les pays. En France, les communes



Panneaux solaires dans une commune rurale, en Espagne.

pilotes ont moins de 1 000 habitants. En Allemagne, des communautés de communes qualifiées de rurales comptent jusqu'à 13 000 habitants. Les 14 communes rurales pilotes dans le projet Rurener ont en commun la prise de conscience de l'incidence de la maîtrise de l'énergie sur le développement local. Les trois communes françaises ont par exemple investi l'une dans un réseau de chaleur à bois en créant de l'activité pour un agriculteur qui assure l'approvisionnement, l'autre dans un bâtiment de démonstration économique en énergie. Une troisième accueille un parc éolien dont les ressources financent de nouveaux projets dédiés à l'énergie au niveau local.

### *Quel travail les 14 communes rurales acceptent-elles de réaliser dans le premier programme Rurener ?*

Nous allons leur proposer un itinéraire avec 8 à 12 étapes pour leur fournir au bout du compte une méthodologie. Il s'agit d'abord de dresser un état des lieux par l'observation des forces, faiblesses, opportunités et menaces en prenant en compte les éléments qualitatifs et quantitatifs. En ce qui concerne le qualitatif, nous allons les aider à mesurer toutes leurs consommations d'énergie, dans le but de les réduire, grâce à des solutions appropriées qu'elles mettront en place localement. Le calcul du taux de « neutralité énergétique » première étape du

projet Rurener, devrait être connu en septembre. Ensuite viendra l'échange d'expériences, la mise en place de plans d'actions spécifiques de communication, formation, sensibilisation... Car il ne faut pas perdre de vue que Rurener reste un outil expérimental. Le budget de Rurener s'élève à 1 million d'euros pour mettre en place le réseau et les outils d'accompagnement des collectivités. On peut imaginer que les communes favoriseront à terme le développement d'un parc immobilier privé ou public à haute performance énergétique, que des associations feront la promotion du co-voiturage, etc.

### *L'élu joue un rôle central*

Où, dans tous les cas, l'élu reste le leader de sa politique énergétique. Il décide de la composition du comité de pilotage local de sa démarche. Mais systématiquement, il accepte d'ouvrir son expérience aux autres communes pilotes pour relayer au niveau européen son action locale. C'est aux termes de l'expérimentation, fin 2011, que l'évaluation continue des communes pilotes permettra de dire s'il est pertinent de poursuivre sur la voie de la maîtrise de l'énergie en milieu rural et de mettre en place un Rurener 2.

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANCK JOURDAIN

(1) Association pour le développement industriel et économique du Massif Central.

“  
Rassembler à terme  
au moins  
100 communes  
”